

** an English text will follow*

LUTTE 1 : ACCÈS AUX SERVICES D'AVORTEMENT

Au Canada, l'avortement est décriminalisé depuis 1988, sans toutefois faire l'objet d'une loi.

Non, le droit à l'avortement n'est pas chose parfaitement acquise.

Les pressions exercées par les groupes anti-choix pour réduire l'accès à ce service et le recriminaliser indiquent que nous devons lutter encore;



- Pour le retour d'une éducation sexuelle.
- Pour la pleine accessibilité à des moyens contraceptifs, pour les hommes comme pour les femmes.
- Pour des services d'avortement universels, gratuits et sécuritaires.

L'avortement reste difficile d'accès, voire criminel, pour de nombreuses femmes du monde entier.

Dans les régions du Québec, les femmes n'ont pas toujours accès à des services d'avortement. Ce n'est pas le seul problème. L'avortement doit être appuyé par des services complémentaires, pour permettre aux femmes de faire des choix éclairés en matière de planification des naissances. Or, on a aboli des écoles les programmes d'éducation sexuelle, et les services de régulation des naissances et de contraception sont aujourd'hui déficients. À ce sujet, le Conseil du statut de la femme recommande le retour d'une éducation sexuelle, et ce, dès le primaire, afin de sensibiliser les jeunes, les filles tout autant que les garçons, aux pratiques sécuritaires et à la contraception.

En matière d'avortement au Québec, légalité ne rime pas toujours avec accessibilité. De nombreux établissements gynécologiques au Québec ne sont pas en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap – rampes d'accès indisponibles, salles de soin non adaptées, personnel médical insuffisamment sensibilisé aux besoins spécifiques des patientes. On observe aussi des obstacles systémiques pour les femmes incarcérées.

Ces barrières invisibles touchent également les femmes migrantes. Si l'avortement est gratuit pour les Québécoises et pour certaines immigrantes, le coût réel d'un avortement se situe entre 675 \$ et 15 000 \$ – et rares sont les assurances privées qui remboursent ces frais. De ce constat est né le Plan d'action gouvernemental sur l'accès à l'avortement 2024-2027, déposé par le gouvernement québécois le 18 novembre dernier. Sensibiliser la population, améliorer l'accès aux services et faciliter l'accès à l'information sont autant d'actions dans le viseur de ce nouveau texte. (voir références plus bas pour lire le plan au complet)

En juin 2022, une décision controversée de la Cour suprême des États-Unis ouvre la voie au bannissement du droit à l'avortement dans de nombreux États. L'invalidation de l'arrêt Roe

v. Wade – un jugement historique ayant légalisé l'avortement dans tout le pays en 1973 – fait en sorte que chacun des 50 États américains peut désormais décider s'il souhaite ou non restreindre, voire interdire les avortements sur son territoire.

« Il ne faut pas sous-estimer le mouvement anti-choix, qui est organisé, motivé, et surtout patient », insiste Jess Legault. En effet, 50 projets de loi anti-choix ont été proposés au Canada depuis 1988. **« Oui, le militantisme féministe et pro-choix est très actif, mais c'est une responsabilité à la fois individuelle et collective. L'actualité nous rappelle qu'au moment d'élections, cette question revient en jeu. Aux États-Unis, les femmes aujourd'hui ont moins le choix que leur mère. On ne veut pas en arriver là au Québec. »** Jess Legault, coordinatrice générale responsable du dossier avortement à la FQPN (Fédération du Québec pour le planning des naissances)

STRUGGLE 1: ACCESS TO ABORTION SERVICES

In Canada, abortion has been decriminalized since 1988, though not by law.

No, abortion rights are not completely obtained and should not be taken for granted.

The pressure exerted by anti-choice groups to reduce access to this service and recriminalize it indicates that we will have to fight again;



- For the return of sex education.
- For full access to contraception, for men and women alike.
- For universal, free and safe abortion services.

Abortion remains difficult to access, even criminal, for many women around the world.

In the regions of Quebec, women do not always have access to abortion services. This is not the only problem. Abortion must be supported by complementary services, to enable women to make informed choices about family planning. Yet sex education programs have been abolished from schools, and birth control and contraception services are now inadequate. In this respect, the “Conseil du statut de la femme” recommends the return of sex education, starting in primary school, to make young people - girls and boys alike - aware of safe practices and contraception.

When it comes to abortion in Quebec, legality doesn't always rhyme with accessibility. Many gynecological facilities in Quebec are unable to accommodate people with disabilities - unavailable ramps, treatment rooms that are not adapted and medical staff insufficiently aware of patients' specific needs. There are also systemic barriers for women in prison.

These invisible barriers also affect migrant women. While abortion is free for Quebec women and for some immigrant women, the actual cost of an abortion ranges from \$675 to

\$15,000 - and few private insurers reimburse these expenses. These observations motivated the government to create an action plan “Plan d'action gouvernemental sur l'accès à l'avortement 2024-2027”, tabled by the Quebec government on November 18 of last year. Raising public awareness, improving access to services and facilitating access to information are all actions targeted by this new text. (see references below to read the full plan) *available only in French))

In June 2022, a controversial decision by the U.S. Supreme Court paved the way for the banning of abortion rights in many states. The invalidation of Roe v. Wade - a landmark ruling that legalized abortion nationwide in 1973 - means that each of the 50 U.S. states can now decide whether or not to restrict or even ban abortions within its borders.

“We shouldn't underestimate the anti-choice movement, which is organized, motivated and, above all, patient,” insists Jess Legault. Indeed, 50 anti-choice bills have been proposed in Canada since 1988. “Yes, feminist and pro-choice activism is very active, but it's both an individual and collective responsibility. Current events remind us that at election time, this issue comes back into play. In the United States, women today have less choice than their mothers. We don't want that to happen in Quebec”. Jess Legault, general coordinator responsible for abortion at the FQPN (Fédération du Québec pour le planning des naissances)



Photo de militant.e.s APTS au #riposte #prochoix organisée par la Fédération du Québec pour le planning des naissances - FQPN le 1er juin 2024 devant le Parlement de Québec, alors que se déroulait une manifestation anti-avortement dans la capitale.

Références et pour apprendre plus/ References and to learn more :

Brochure CSF :

<https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/brochure-le-droit-a-l-avortement-25-ans-de-reconnaissance-officielle.pdf>

Article 2024 : Accès à l'avortement Québec promet de nouveaux points de service et une pilule abortive plus accessible

<https://www.lapresse.ca/actualites/sante/2024-11-18/acces-a-l-avortement/quebec-promet-de-nouveaux-points-de-service-et-une-pilule-abortive-plus-accessible.php>

Gazette des Femmes Janvier 2025

<https://gazettedesfemmes.ca/24945/droit-a-l-avortement-au-quebec-un-combat-toujours-renouvele/>

**PROTÉGER LE DROIT DES FEMMES DE CHOISIR PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL
SUR L'ACCÈS À L'AVORTEMENT 2024-2027**

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/publications/plans-strategiques/PL-plan-action-gouv-acces-avortement-2024-2027-SCF-VF.pdf>

La Fédération du Québec pour le planning des naissances

<https://fqpn.qc.ca/>

Films à visionner :

Libres de Choisir – aux premières lignes de l'avortement

<https://www.picboisproductions.com/production/libres-de-choisir/>

La Peur au Ventre

<https://www.telequebec.tv/programmation/la-peur-au-ventre>